

RÈGLEMENT DE LA 6ÈME ÉDITION DU TAMARO TRAIL

1. Chaque participant court à ses propres risques et périls. L'état de santé doit être optimal, et chaque participant doit être capable de supporter un fort dénivelé.
2. L'organisateur de la course décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de malaises.
3. Chaque participant doit disposer d'une couverture santé et d'une assurance accident qui couvrent, si nécessaire, tous les frais de transport en ambulance ou en hélicoptère.
4. Chaque participant doit intervenir en cas de malaise d'un autre coureur et informer immédiatement le Service Ambulancier sur place au numéro 144.
5. Chaque participant doit respecter les règles antidopage disponibles sur www.antidoping.ch.
6. Depuis 2022, cette course fait partie de la Coupe ASTI Trail.
7. L'utilisation d'écouteurs est autorisée.
8. Les chiens sont admis uniquement dans la catégorie Dog Trail.
9. Les participants de moins de 15 ans ne sont pas admis.
10. L'utilisation de bâtons de marche est autorisée.
11. Chaque participant doit respecter le parcours balisé et suivre les consignes des bénévoles. Toute violation peut entraîner la disqualification.
12. La course aura lieu par tous les temps.
13. Chaque participant doit porter son dossard de manière visible. Le retrait des dossards et le dépôt des sacs se feront à Rivera, près du téléphérique du Monte Tamaro, entre 8h45 et 9h45. Le départ de la course est fixé à 10h15. Pour le Dog Trail, le départ est à 10h00.
14. Chaque participant peut déposer un sac (d'un poids maximum de 5 kg) qui sera transporté au sommet pour le récupérer.
15. Le parcours, d'environ 7,6 km, comporte un unique point de ravitaillement. Les participants doivent donc prévoir leurs besoins en conséquence. Une boisson et un fruit seront fournis à l'arrivée.
16. Il n'y aura pas de douches disponibles, mais des vestiaires seront accessibles près de l'arrivée du téléphérique.
17. Aucun vestiaire n'est prévu au départ ; il est donc demandé d'arriver déjà habillé pour la course.
18. L'inscription inclut un pack numérique, une boisson, un fruit à l'arrivée, un repas (pasta party) et la descente en téléphérique. Le stationnement est gratuit pour les participants.
19. La remise des prix se fera au restaurant de l'Alpe Foppa à 13h30.
20. Le temps maximum pour terminer la course est de 2 heures.
21. Des prix seront remis aux trois premiers de chaque catégorie.
22. Les organisateurs considèrent que chaque participant a lu et accepté ce règlement officiel.



23. Les participants acceptent que l'organisateur puisse utiliser des images (photos et vidéos officielles) de l'événement à des fins promotionnelles (site web, flyers, réseaux sociaux). Aucune compensation ne sera demandée.

24. Toute réclamation concernant le classement doit être signalée dans les 30 minutes suivant sa publication. Les classements seront disponibles sur place et en ligne sur le site Performance Timing. Un délégué de l'ASTI sera présent à chaque course et fera partie du jury en cas de réclamation.

25. Les participants consentent à ce que leurs données personnelles (nom, adresse, date de naissance, téléphone, e-mail) soient transmises aux partenaires sauf opposition par e-mail à info@sporteventsticino.ch. Ces partenaires peuvent utiliser les données à des fins publicitaires ou pour des campagnes ciblées.

26. Annulation : Aucun remboursement n'est prévu en cas d'annulation. Les participants peuvent souscrire une assurance annulation à leurs frais. En cas de certificat médical valide présenté au moins 10 jours avant l'événement, l'organisateur peut proposer un remboursement ou reporter l'inscription à l'édition suivante.